

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-4-2-11

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

**PLAN DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT TOURISTIQUE EN FORET
OFFICE NATIONAL DES FORETS**

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 19 555 € en faveur de l'Office National des Forêts pour la réalisation de la deuxième phase du Plan Départemental d'Equipement Touristique en Forêt.*

En 2004-2006, l'Office National des Forêts (ONF), sur proposition de l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin et avec le soutien des deux départements, a réalisé l'inventaire interdépartemental des équipements touristiques en forêt. Ce travail avait permis de montrer l'exceptionnelle richesse du patrimoine d'accueil du public dans le milieu naturel et les enjeux qui y étaient associés : enjeux sociétaux, touristiques et environnementaux.

La nouvelle convention triennale concernant les aménagements touristiques en forêts domaniales liant le Département et l'ONF sur la période 2007-2009 intègre ce constat et prévoit la réalisation d'un plan départemental d'équipement touristique en forêts sur le département, sous la maîtrise d'ouvrage de l'ONF.

La première phase de ce plan départemental a été réalisée par l'ONF en 2007-2008, en étroite collaboration avec plusieurs partenaires concernés par cette thématique dont le Conseil Général du Haut-Rhin. Le rapport final a été achevé en septembre 2008. Il s'agit d'un diagnostic qui comprend une analyse critique de l'inventaire des équipements d'accueil et une analyse des enjeux touristiques par territoire.

Sur la base de ce diagnostic, la seconde phase d'étude, le plan départemental lui-même, peut dorénavant être engagé. Il s'agit dans cette seconde phase d'élaborer un véritable schéma directeur permettant d'orienter les aides publiques et de proposer à l'ensemble des acteurs une vision cohérente et partagée de l'aménagement touristique du département en forêt.

Le plan départemental s'articulera autour de 3 chapitres :

- Identification des valeurs communes ;
- Définition de politiques par secteur cohérent ;
- Elaboration d'une grille multicritères.

Le comité de pilotage chargé de suivre cette démarche est identique à celui qui a été réuni pour la première phase :

- Les services concernés du Département ;
- L'Association Départementale du Tourisme ;
- La Délégation Régionale au Tourisme ;
- La Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ;
- Le Club Vosgien ;
- L'association des Maires des communes forestières ;
- La Région Alsace.

L'étude se déroulera sur une année, de début 2009 à début 2010.
Le coût de l'étude est estimé à 39 109 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- | | | |
|--------------------------------------|----------|------|
| ➤ Département du Haut-Rhin : | 19 555 € | 50 % |
| ➤ Délégation Régionale au Tourisme : | 11 733 € | 30 % |
| ➤ ONF : | 7 822 € | 20 % |

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 19 555 €, soit 50 % du montant de l'étude estimé à 39 109 €, à l'ONF pour la réalisation de la deuxième phase du Plan Départemental d'Equipement Touristique en Forêt dans le Département du Haut-Rhin ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20411, opération 2009-F241-177, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER